الاتحاد الجزائري لكرة القدم

Fédération Algérienne de Football



COMMUNIQUE

Réunion du Bureau Fédéral élargie aux Ligues Régionales et Nationales Mercredi 28 Août 2024 au CTN Sidi Moussa - Alger

Le Président de la FAF, Monsieur Walid SADI a réuni le bureau fédéral en session ordinaire élargie aux ligues régionales et nationales le mercredi 28 Août 2024 au Centre Technique National de la FAF à Sidi Moussa Alger.

Dans son allocution d'ouverture des travaux, le président de la FAF M. Walid SADI a tout d'abord remercié les présents pour leur disponibilité et engagement au service du football national. Le président de la FAF a souligné l'importance de cette session du mois d'août consacrée principalement à l'évaluation des préparatifs de l'ouverture de la nouvelle saison 2024/2025. Celle-ci doit être bien encadrée pour que les championnats et autres compétitions démarrent selon le calendrier arrêté.

Cette nouvelle saison qui marque aussi la fin du mandat olympique pour l'ensemble des structures du football, il est donc nécessaire de faire le bilan exhaustif, mais aussi le diagnostic avec objectivité, sur la situation du football national et son environnement, pour tirer les conclusions et se projeter sur l'avenir, dans un esprit de sérénité et d'engagement pour rassembler les forces de la famille du football autour du projet fédéral.

Le Président de la FAF a poursuivi son intervention en lançant un message à l'ensemble des acteurs du monde du football national pour s'armer d'espoir et de volonté pour relever les défis.

I - ACTIVITES DES LIGUES

1.1 - Ligue du Football Professionnel (LFP) :

Le bureau fédéral a entendu un exposé présenté par M. MESLOUG El Amine, sur l'état d'avancement des préparatifs pour le démarrage de la nouvelle saison 2024/2025, qui est prévu le 19 septembre 2024. Il a été recommandé les directives ci-après :

- Rappel aux clubs professionnels n'ayant pas encore assaini leurs situations administratives et financières de les régulariser en urgence **avant le 10 septembre 2024.** Aucune dérogation ne sera accordée et aucune licence des catégories seniors ne leur sera délivrée après ce délai.
- Les clubs recrutant des joueurs étrangers doivent impérativement respecter les dispositions règlementaires, entre autre, la qualité internationale du joueur et la caution financière à verser à la LFP, ainsi que le permis de travail.
- La LFP doit accompagner les clubs professionnels et les sensibiliser sur les questions de gestion administrative et financière, et de rationaliser au maximum les dépenses qui doivent être en adéquation avec les produits générés par le club.

1.2 – Ligues Régionales, Inter Régions et Nationale du Football Amateur :

Le bureau fédéral après avoir entendu les exposés des présidents des ligues régionales, inter régions et nationale du football amateur, sur les préparatifs de la nouvelle saison 2024/2025 a recommandé les mesures ci-après :

- Les ligues doivent faire un effort particulier pour accompagner les clubs dans la phase d'engagement et d'enregistrement des joueurs et de privilégier la communication avec leurs affiliés. Le respect des dispositions règlementaires, ainsi que les circulaires de la FAF doit être de rigueur.
- Les ligues doivent veiller au démarrage des championnats dans les délais et aucune exception ne sera accordée, particulièrement pour les championnats des jeunes catégories (04 & 05/10/2024 groupes élites et 18/10/2024 pour les groupes régionaux).
- Les stades dont la commission d'audit n'a pas donné une suite favorable ne seront pas retenus pour la programmation des rencontres des championnats. A charge pour les clubs concernés de lever les réserves émises en relation avec les gestionnaires des stades avant le démarrage de la saison.

1.3 – Ligue Nationale de Football Féminin :

- Le bureau fédéral a adopté de nouvelles mesures de réorganisation du championnat de football féminin dans le but d'impulser davantage le développement de la pratique de la discipline :
 - a. La Première division du championnat de football féminin sera réorganisée avec douze clubs pour augmenter le temps de jeu.
 - b. La Deuxième division du championnat de football féminin sera réorganisée en quatre groupes régionaux.
 - c. Le financement du football féminin sera revu de manière plus objective. La ligue et la commission du football féminin sont appelées à se réunir avec les clubs pour consultation. Un cahier des charges sera élaboré en ce sens.
 - d. La commission du football féminin est chargé de préparer un projet de coopération à proposer à la Fédération Algérienne du Sport Universitaire.
 - e. Le football féminin sera intégré au programme FIFA/TDS dès cette saison, ainsi que la mise en place des sélections régionales féminines pour participer au tournoi national « KHODOR EL MUSTAKBAL 2024/2025 »

1.4 - Rappel: Enregistrement des joueurs, staffs et dirigeants sur la Plateforme FAF/CONNECT:

- Le bureau fédéral rappelle à toutes les structures affiliées clubs et ligues, l'obligation d'utiliser la plateforme FAF/CONNECT dès la nouvelle saison 2024/2025 pour l'enregistrement des licences.
- Le dépôt du formulaire d'identification des clubs est obligatoire pour accéder à la plateforme FAF/CONNECT.

II - Compétitions Internationales

2.1 - Equipe nationale A:

Dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, l'équipe nationale A effectuera un regroupement pendant la date FIFA du 02 au 10 septembre 2024, durant laquelle elle affrontera la Guinée Equatoriale le **05 septembre 2024 à 20h00 au stade Miloud Hedfi à Oran**. L'équipe nationale se déplacera à Monrovia par vol charter pour rencontrer son homologue du Libéria le **10 septembre 2024 à 16h00** (HL).

2.2 - Equipe nationale U20 (Garçons):

La sélection nationale U20 poursuit son programme de préparation, en prévision du tournoi UNAF qualificatif à la Coupe d'Afrique des Nations.

2.3 - Equipe nationale U17 (Garçons):

La sélection nationale U17 effectue un stage de préparation du 22 au 30 aout 2024 à Oran, en prévision de sa participation au tournoi international FIFA/TDS qui aura lieu du 01 au 09 septembre 2024 à Abidjan Côte d'Ivoire.

2.4 - Equipe nationale Futsal (Garçons):

La sélection nationale entamera un nouveau cycle de préparation à compter du mois d'octobre 2024, avec comme objectif principal la reconstruction de la sélection nationale et son rajeunissement.

1.4 – Tournoi UNAF qualificatif à la ligue des champions Africaine Féminines :

L'Algérie accueille le tournoi UNAF qualificatif à la Ligue des champions africaine féminine du 22 au 31 aout 2024, avec la participation de quatre clubs de la zone UNAF. Le CF Akbou représente l'Algérie dans cette compétition. A signaler aussi qu'un trio d'arbitre algérien participe à cette compétition, il s'agit de Mahat Ghada, Belmadi Sarah et Kemad Sara.

1.4 - Compétitions Africaine Interclubs "CL & CC - CAF":

- Le bureau fédéral félicite le MC Alger et le CR Belouizdad pour leur qualification au deuxième tour préliminaire de la ligue des champions 2024/2025, et leur souhaite de réaliser un parcours plein de succès.
- Le bureau fédéral félicite également le CS Constantine pour sa qualification au deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération 2024/2025, qui rejoint l'USM Alger, exempte pour ce premier tour et leur souhaite de réaliser un parcours plein de succès.
- Le bureau fédéral encourage les représentants algériens à bien préparer le prochain tour et les assure du soutien de la FAF pour les accompagner tout au long de ces compétitions.

III - DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE:

Le bureau fédéral a entendu l'exposé du Directeur Technique National M. Ameur MANSOUL sur les activités de sa structure et lui a recommandé de :

- Décentraliser davantage les opérations de formation au niveau des ligues régionales avec une stricte supervision de la DTN afin de garantir une homogénéité des programmes.
- Mettre en place un groupe de travail pour préparer la mise en place d'un programme de formation des jeunes gardiens de buts.
- Autoriser le lancement des cours de formation FIFA pour instructeurs formateurs au mois d'octobre 2024.
- Les ligues régionales sont chargées de désigner des sélectionneurs régionaux en relation avec la DTN et de procéder à la constitution d'une sélection régionale U15 et U17 avant la fin de la l'année en cours.

IV - COMMISSIONS FEDERALES

5.1 - Commission Fédérale des Finances :

- Le bureau fédéral a entendu le rapport de situation financière périodique présenté par le bureau d'expertise comptable en présence du commissaire aux comptes.
- Le bureau fédéral a approuvé la mise en œuvre du programme d'assainissement des contentieux, après approbation du commissaire aux comptes, conformément au contrat-programme de régularisation du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

5.2 - Commission Fédérale de l'Arbitrage :

- Le bureau fédéral se félicite du travail accompli par le département de l'arbitrage, notamment la formation sur le système d'assistance referee VAR à l'académie de la VAR de la Confédération Africaine de Football - CAF en Egypte. Grace à cette opération la FAF dispose désormais de 35 arbitres certifiés VAR et A.VAR, ainsi que la certification de 03 instructeurs VAR.
- Le système d'assistance referee VAR sera mis en place dès le début de la saison 2024/2025.
- Le bureau fédéral se félicite de la désignation de l'arbitre internationale Ghada MEHAT pour officier lors de la Coupe du Monde féminine de la catégorie des moins de 17 ans, prévue du 10 octobre au 03 novembre 2024 en République Dominicaine et lui souhaite beaucoup de réussite.

5.3 - Commission de Coupe d'Algérie :

- Le bureau fédéral a approuvé les amendements au règlement de la Coupe d'Algérie pour l'édition 2024/2025.
- Il est rappelé aux ligues, l'application de la circulaire 025 du 25 juillet 2024 relative aux tours préliminaires de la Coupe d'Algérie 2025.